



Argences Infos

Recevez la feuille verte par mail en vous abonnant N° 75 sur le site www.argences.com, rubrique "services aux citoyens"



Horaires Mairie

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



Vœux du Maire

Vous trouverez ci-joint le discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu samedi 17 janvier 2015 au Forum.



Le CREA bus s'arrête à Argences samedi 28 février

Ce bus ne transporte pas des voyageurs mais est un lieu de spectacle. Venez découvrir « Il était encore une fois » autour de la marmite magique de Célestine. *Son vieux grimoire posé sur l'étagère regorge de formules magiques. Et si nous l'ouvrons tous ensemble ? Célestine n'attend que ça. Quelques formules, une poignée d'humour, des gouttes de poésie, une pincée de lumière et voilà des histoires qui prennent vie dans les mains d'une petite grand-mère, aussi farfelue qu'attachante. Et bien sûr avec l'aide des enfants.*

Infos pratiques : le CREA bus s'arrêtera place de la République. Théâtre, contes et marionnettes. Durée : 45 min, 2 séances possibles à 10h30 et 11h15. Gratuit. A partir de 3 ans. Réservation obligatoire dans la limite des places disponibles à la Mairie ou à la bibliothèque municipale (Tél.: 02.31.27.90.60 ou 02.31.26.20.45).



Le club de basket

Pendant les vacances de février, le club de basket et le GEAA organisent un stage multisports dans le gymnase d'Argences du lundi 9 au vendredi 13 février pour les enfants de 9 à 16 ans. **Coût du stage : 60 €**, repas du midi à la charge des familles, un goûter sera offert à l'issue de la journée. Renseignements et réservations au 0642079850 ou 0630840108.

Nouveaux argençais, pensez à venir vous faire connaître en Mairie !



Bibliothèque: **l'heure du conte** pour les tout-petits mardi 17 février à 10h.



Une 2^{ème} fleur La commune d'Argences est fière d'avoir reçu sa 2^{ème} fleur qui lui a été remise lors d'une cérémonie à l'Abbaye aux Dames à Caen le vendredi 16 janvier 2015 par le Vice-président du Conseil régional chargé du Tourisme.

Félicitations aux agents des services techniques pour le travail d'embellissement et d'entretien réalisé au quotidien dans notre commune.



Fête Médiévale

Dans le cadre de la fête Médiévale qui aura lieu les 19 et 20 septembre prochains, l'Office de tourisme Valès dunes sollicite l'aide de bénévoles pour aider au montage des tentes, au service de restauration et à la sécurité (repas offert). Si vous êtes intéressés, contactez l'Office de tourisme au 02.31.85.38.82, par mail contact@otvalesdunes.net ou via le facebook.

Près de 800 personnes et de nombreux élus de la Communauté de communes étaient présents lors du rassemblement républicain qui a eu lieu à Argences le dimanche 11 janvier 2015 suite aux attentats des 7, 8 et 9 janvier à PARIS.

Bienvenue à Mme MENARD DECOUTERE et Mr BADIOU, médecins généralistes qui viennent d'installer leur cabinet médical sur la commune au 21 rue du Bissonnet (dans la ZA).



Ecole maternelle Sonia Delaunay: à partir du mois de janvier, Séverine BEUCHER, bibliothécaire, **interviendra dans l'école une fois par mois** afin de sensibiliser les enfants aux livres et favoriser la fréquentation de la bibliothèque en famille.



Enquête INSEE : Depuis de nombreuses années, l'INSEE réalise tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera sur la commune du 30/03/15 au 15/04/15, du 29/06/15 au 15/07/15, du 18/09/15 au 13/10/15 et du 04/01/16 au 19/01/16. Une enquêtrice munie d'une carte officielle l'accréditant prendra contact avec certains administrés par téléphone ou lors de visite. Les réponses fournies restent anonymes et confidentielles comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Bon à savoir: les détecteurs de fumée

La loi n°2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteur de fumée pour alerter l'occupant d'un début d'incendie grâce à l'émission d'un signal sonore. Tous les logements sont concernés : les nouvelles constructions, les anciennes, les bâtiments collectifs....

Vous devez vous conformer à cette obligation avant le 8 mars 2015. L'installation du détecteur incombe à l'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire sauf cas particuliers. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites www.territoires.gouv.fr ou www.interieur.gouv.fr. Si vous achetez votre détecteur, vérifiez qu'il est conforme à la norme NF EN 14604 qui doit être inscrite dessus. Une attestation devra être fournie à votre assureur.

Argences Manifestations

Vendredi 6 février

Assemblée générale de l'association
« Les Amis du Moulin de la Porte »
au Moulin à 20h

Soirée amicale du Club Magic
Normand à 21h - salle de l'arrière-
scène du Forum - Tél.: 06.73.96.81.25



Samedi 7 février

Loto du club de pétanque au Forum à 20h.

Retrait des cartes à partir de 18h30

Réservation souhaitée au 02.31.23.02.18 ou 02.31.23.03.22



Samedi 14 février

Assemblée générale de l'association « 1450^{ème} section des
Médailleurs Militaires de Moul, Argences et ses environs » à la salle
de l'arrière scène du Forum (le matin entre 9h et 12h)



MARDI 17 février



L'heure du conte pour les tout-petits

à la bibliothèque à 10h - Tél.: 02.31.26.20.45



Vendredi 20 février

Soirée amicale du Club Magic Normand à 21h à la salle
de l'arrière-scène du Forum - Gratuit Tél.: 06.73.96.81.25



Samedi 21 février

Soirée du club Val ès dunes Handball au Forum

Tél.: 06.75.22.85.57



Vendredi 27 février

Collecte de sang au Collège Jean Castel
de 16h30 à 20h00 – Tél.: 02.31.23.68.47



Discours de Monsieur le Maire, Dominique Delivet lors de la cérémonie des vœux

qui a eu lieu le samedi 17 janvier 2015 en présence de

Madame la Députée Laurence DUMONT, Monsieur le Sénateur François AUBEY, Madame la Conseillère régionale Marie-Dominique FRIGOUT, Monsieur le Conseiller général Christian PIELOT, Monsieur le Président de la Communauté de communes Val ès dunes Xavier PICHON, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines, Monsieur le Major de la brigade de gendarmerie de Moulton, Monsieur le Chef du Centre de secours d'Argences, Madame la Directrice de l'EHPAD d'ARGENCES, Mes chers collègues du Conseil municipal, Monsieur l'abbé Bruneau, Chers membres du Conseil municipal des jeunes, Mesdames et Messieurs les présidents d'association, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, Argençaises, Argençais, Chers amis,

C'est toujours avec autant d'émotion que je vois rassemblés devant moi celles et ceux qui font vivre socialement, culturellement, économiquement et politiquement notre commune.

Je tiens à remercier vivement les élus locaux et nationaux qui nous font l'honneur ce soir d'être présents malgré des agendas ô combien chargés.

Avant de commencer cette cérémonie, je souhaiterais vous faire part de ma profonde indignation et de ma tristesse à l'égard de la vague d'attentats survenue à Paris le mercredi 7, le jeudi 8 et le vendredi 9 janvier. Ces attaques sont la négation des valeurs qui fondent depuis 1789 notre Nation et notre démocratie : la liberté d'opinion, la liberté d'expression et la liberté de la presse, la liberté de croire ou de ne pas croire, la garantie de vivre dans un Etat de droit quelque soit son origine ou sa religion. Cet obscurantisme et ce fanatisme n'ont pas leur place dans notre République. Ils doivent être combattus partout et tout le temps avec la plus grande sévérité. Ils mettent à mal tout ce en quoi nous croyons, tout ce pour quoi nous vivons, tout ce qui fondent le sens de nos engagements et de nos existences.

Nous n'avons pas le droit d'avoir peur et de céder à la tentation du repli sur soi. Les marches républicaines organisées partout en France ont été pour notre pays un véritable élan de solidarité et de recueillement. Près de 4 millions au niveau national et au moins 800 personnes dans notre commune, preuve que le besoin de se retrouver ensemble, unis et soudés était une évidence. Je remercie vivement Xavier PICHON pour s'être associé avec les 16 autres communes du Val ès dunes à ce moment ainsi qu'Alain TOURRET, qui était à mes côtés.

Mes pensées vont vers les familles de celles et ceux qui ont perdu la vie.

C'est la 7^{ème} fois que je me présente devant vous pour cette traditionnelle cérémonie des vœux à la population. En effet, le 23 mars dernier, les Argençais nous ont accordé leur confiance pour un deuxième mandat. **C'est un chapitre inédit de l'histoire de notre commune qui va s'écrire avec une nouvelle équipe : 15 élus du mandat précédent ont décidé de continuer l'aventure et 12 conseillers ont fait leur entrée. Ce Conseil municipal nous offre une belle synthèse : la richesse de l'expérience des élus sortants et l'enthousiasme de ceux pour qui c'est le premier mandat.**

Je salue tout particulièrement Marie-Françoise Isabel, première adjointe mais aussi les sept autres adjoints qui composent avec les deux conseillers municipaux délégués le bureau municipal. Je tiens à vous remercier très chaleureusement de votre investissement au quotidien au service de nos administrés. **Au moment où l'action des femmes et des hommes politiques est discréditée et où la parole politique est de moins en moins audible, vous prouvez chaque jour combien l'action politique peut être noble et pleine de sens. Je n'oublie pas non plus votre soutien. J'en ai besoin et je vous en suis reconnaissant : les maires présents ce soir savent combien cette charge peut être lourde à porter.**

Nous avons commencé ce mandat à 27, comme la loi nous y oblige. Nous le poursuivrons malheureusement à 26. Après le décès de Benjamin Coutance en 2012, Argences a perdu un autre de ses enfants cette année. En effet, Jean-Pierre Olivier, deuxième adjoint au Maire, nous a quittés le 13 juin dernier. Investi dans la vie associative puis politique, c'est à partir de 2001 qu'il intègre le Conseil municipal d'Argences auprès de Bernard DUFOUR. Pendant six ans, entre 2008 et 2014, c'est avec un immense plaisir que j'ai pu travailler avec lui. Très impliqué dans le secteur touristique et dans la promotion de l'environnement et du cadre de vie, il fut un adjoint exemplaire. Il apporta également toutes ces compétences à la Communauté de communes où il occupa le poste de vice-président. **Très récemment, j'ai eu la fierté d'inaugurer, aux côtés de Xavier PICHON, une plaque en son honneur érigée au Pré de la Motte, près des chemins de randonnée qu'il n'a eu de cesse d'arpenter et de répertorier. Sa disparition laisse un grand vide. Sa joie de vivre et son plaisir de partager avec ses amis et ses collègues les mêmes défis nous manquent chaque jour.**

Lors de ses traditionnels vœux le 31 décembre dernier, le Président de la République a considéré que l'année 2014 et je le cite : « fut une année rude et jalonnée d'épreuves de toutes sortes ». Pour nous, collectivités territoriales, dont tous les niveaux sont représentés ce soir, 2014 a été marqué du sceau de l'austérité budgétaire.

Après le gel des dotations aux collectivités en 2011 sous le mandat de Nicolas Sarkozy, la baisse des dotations aux collectivités territoriales a été amorcée par le gouvernement actuel en 2014 avec une réduction de 1,5 milliard d'euros. L'annonce par l'Etat d'une baisse, pour la période 2015-2017, de 11 milliards de ces dotations rend l'établissement des prochains budgets problématique.

Si nous faisons le calcul pour Argences, notre DGF, ressource principale venant de l'Etat, va baisser de 77 000 € en 2015 après avoir connu une première baisse de 22 000 € en 2014.

Si la baisse se poursuit dans les mêmes proportions, nous perdrons 130 000 € en 2016 et 185 000 € en 2017. Soit quasiment les trois-quarts de notre autofinancement annuel.

En parallèle, nos charges augmentent : 45 000 € pour les rythmes scolaires et environ 15 000 € pour l'instruction des actes d'urbanisme, dont je vous parlerai dans quelques instants.

Ce traitement pour le moins draconien n'aura-t-il pas des effets pervers ? 70 % de l'investissement public en France est réalisé par les collectivités territoriales. Nos entreprises locales sont déjà inquiètes quant à leur devenir et l'ont fait savoir récemment lors de manifestations.

Malgré le climat ambiant de suspicion à l'égard des collectivités territoriales et le discours des médias qui montrent une image de communes dépensières et gourmandes en matière d'impôts, nous ferons tout pour éviter d'équilibrer notre budget en augmentant nos taux d'imposition. Mais jusqu'à quand pourrons-nous tenir ce discours ?

L'inquiétude grandit chez l'ensemble des élus locaux qui s'interrogent au quotidien sur l'avenir de leurs collectivités. Nous avons moins mais nous devons faire toujours plus.

En 2013, sans concertation avec les élus, le ministre de l'Education nationale de l'époque, a imposé aux familles des semaines d'enseignement de quatre journées et demie avec le mercredi matin travaillé, et a imposé aux communes la mise en place d'accueils périscolaires sur la pause méridienne ou en fin d'après-midi. Cette réforme représente une charge importante pour notre collectivité tant au niveau financier qu'humain. Cette réforme correspond à des mois de réflexion : réunions avec les parents d'élèves et les enseignants, choix de l'organisation, contraintes juridiques, montage financier, rédaction du projet éducatif territorial, rédaction des différentes conventions, recrutement des animateurs, planning... Les activités périscolaires à Argences, ce sont, depuis la rentrée de septembre 2014 : 300 enfants qui participent les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30, 21 animateurs, 18 ateliers différents, 90 000 € pour l'année scolaire 2014/2015, 300 € par enfant hors aide de l'Etat et de la CAF.

Nous nous sommes sentis seuls face à cette réforme et les réponses de l'Etat à nos demandes de conseils et d'appui au début de notre réflexion sur ce dossier sont restées sans réponse.

Je tiens particulièrement ce soir à remercier Martine BUTEUX qui a terminé son mandat de maire-adjointe aux affaires sociales et aux affaires scolaires en mettant sur les rails cette réforme. Elle a notamment piloté, avec beaucoup de diplomatie d'ailleurs, les premières réunions, je me souviens parfois mouvementées. Merci Martine.

Un grand merci à celle qui lui a succédé, Marie-Hélène PORTIER, maire-adjointe à la Jeunesse, qui a su, avec intelligence et habileté, se mettre au travail très rapidement et mener à bien ce dossier. Merci Marie-Hélène.

Merci également à Claire SAINT-JEAN, responsable des Affaires publiques qui a commencé à travailler sur ce dossier dès son arrivée au sein de la commune. Sa faculté d'adaptation, son esprit de synthèse et d'initiative nous auront permis d'être prêts pour la rentrée 2014.

Merci enfin à Vanessa ADAMCIK, coordinatrice périscolaire, qui a eu la lourde charge d'établir les plannings des enfants, qui gère les absences, les animateurs, et qui mène d'une main de maître ce dispositif entre 15h30 et 16h30.

Je n'oublie pas les directeurs d'écoles, les enseignants et les associations argençaises qui participent activement au bon fonctionnement de ces activités.

Nous continuons néanmoins à demeurer vigilants quant à la pérennisation du fonds d'amorçage. Ces activités, aussi pertinentes et enrichissantes soient-elles, ne pourront continuer au même niveau d'exigence sans un maintien du concours financier de l'Etat.

Autre nouveauté : la loi ALUR (acronyme de : accès au logement et un urbanisme rénové). Cette loi met fin à partir du 1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes intégrées dans une intercommunalité de plus de 10 000 habitants. Cette évolution nous affecte directement puisque c'est la Direction départementale des territoires et de la mer, service de l'Etat dans le département, qui instruisait nos permis de construire et autres déclarations préalables avant travaux. A partir du 1^{er} juillet, cette responsabilité incombera aux communes. C'est aussi un défi lancé à ces dernières qui prendront la charge pleine et entière de l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme.

Cette responsabilité a bien entendu un coût et des recrutements seront indispensables pour assurer l'instruction de ces autorisations. Pour la seule commune d'Argences en 2014, ce sont 50 certificats d'urbanisme, 38 déclarations préalables avant travaux et 32 permis de construire qui ont été déposés en Mairie. Deux possibilités s'offrent aux communes : gérer de manière autonome l'instruction ou créer un service mutualisé.

Cette mutualisation permettrait de favoriser un service de qualité à nos concitoyens tout en contribuant à l'efficacité de la dépense publique ; même si la dépense restera in fine à la charge des communes.

Nous n'avons plus le choix : nous devons offrir à nos administrés des services et des équipements toujours plus performants sans augmentation des dépenses. C'est là que la notion de mutualisation intercommunale prend tout son sens : proposer des services plus efficaces, intelligents et moins coûteux.

Autre grand axe dans l'évolution du paysage administratif français : la loi NOTRE (acronyme de : nouvelle organisation territoriale de la République). Comme vous le savez, les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars prochains avec des cantons redécoupés. Les élections régionales auront lieu quant à elles **probablement en décembre avec l'élection de 13 Conseils régionaux au lieu de 22 précédemment**. La Basse-Normandie ne restera pas en dehors de ces changements puisqu'au 1er janvier 2017, il ne faudra plus parler de « Haute », ou de « Basse », mais de la « Normandie ». Espérons que cette réunification apporte rationalisation administrative et accroissement du poids économique de notre région.

La loi NOTRE, pas encore votée, propose également un seuil pour la création des communautés de communes. Auparavant de 5 000 habitants, la loi obligerait les Communautés de communes à atteindre un seuil de 20 000 habitants. **Vous n'êtes pas sans savoir que la CDC Valès dunes compte actuellement un peu plus de 15 000 habitants, regroupant 17 communes. Une phase de réflexion et de dialogue s'est ouverte tant sur le périmètre de notre intercommunalité que sur ses compétences actuelles et à venir.**

Après ces quelques éléments d'actualité nationale, il est temps de dresser un bilan de l'année écoulée dans notre commune.

La réfection de la rue de la Morte-Eau a été réalisée pour un montant de 30 000 € dont 9 500 € à la charge de la commune ; le restant étant financé par la CDC. Dans le prolongement des travaux de rénovation de trottoirs, réalisés en 2012, ceux de la rue de l'Abbaye sont en cours de réalisation pour un montant d'un peu plus de 14 000€.

D'importants travaux, dans ce domaine, ont été réalisés ces 10 dernières années nécessitant de lourds investissements tant pour la Cdc que pour notre collectivité. Un plan pluriannuel de rénovation est programmé : cette année, c'est la rue du 19 mars qui fera l'objet d'une réfection incluant la voirie mais également le réseau d'assainissement, dont la grande partie de la charge financière sera supportée par la Cdc. Il est donc important que chacun soit conscient des efforts engagés. Je remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension.

Après la voirie, arrêtons-nous quelques instants sur nos équipements communaux. La rentrée de septembre n'a pas été sans bouleversement pour nos écoliers. En effet, après le changement d'emploi du temps lié à la réforme du temps scolaire, ils ont dû s'adapter à un nouveau lieu pour déjeuner. Nous avons eu le plaisir d'ouvrir les portes le lundi 2 septembre de notre nouveau restaurant scolaire entièrement rénové et doté d'un self.

Le montant total des travaux est d'environ 600 000 € subventionné à 35% par une dotation de l'Etat. Ce nouveau restaurant scolaire a permis également de réaménager l'ancienne cuisine transformée en annexe de l'école maternelle : elle pourra être utilisée à la fois par les professeurs des écoles et à la fois par les intervenants périscolaires. En outre, la classe n°5 de l'école maternelle a été complètement rénovée et réaménagée.

Pour terminer avec les établissements scolaires, le parking de la place des Tilleuls, au service du collège et du commerce, a été réaménagé pour une somme globale de 110 000 €. Je remercie ce soir l'enseigne Leader Price qui a cofinancé le projet à hauteur de 45 000 €.

Dernier point concernant les propriétés communales, la clôture du square Paul Derrien, du nom du résistant assassiné avec sa compagne par les nazis le 6 juin 1944, a été réhabilitée tout en conservant l'architecture de l'époque. Notamment les impacts de balles ont été laissés tels quels.

Autre moment important de cette année 2014, l'obtention pour notre commune de la 2ème fleur au concours des villes et villages fleuris. Après la 1ère fleur décrochée en 2012, cette distinction vient récompenser le travail et l'investissement de nos services techniques. Cette distinction nous a été remise hier après-midi au Conseil régional. Au cours de cette cérémonie, je n'ai cessé de penser à notre ami Jean-Pierre Olivier qui s'est tellement investi pour l'obtenir. Cette fleur te revient de droit, Jean-Pierre ! Tous les Argençais te sont reconnaissants. J'en profite aussi pour saluer Patrick MARECHAL, ancien directeur des services techniques de la commune, parti en retraite en mars dernier.

Les efforts fournis pour obtenir cette deuxième fleur montrent combien le Conseil municipal s'attache à ce que votre ville continue à être attractive. De même, les animations contribuent au développement de la qualité de vie à Argences, en lien étroit avec nos associations et nos commerçants.

L'année 2014 a été celle des 70 ans de la Libération de notre pays. La commune ne pouvait pas rester à l'écart de ces festivités. Détruite à 80 % par les bombardements alliés à l'été 44, Argences est loin d'être sortie indemne de cette guerre. A partir du 8 mai, l'exposition « ARGENCES 44 » a présenté des photographies géantes d'Argences de cette époque dans le centre-bourg. L'exposition s'est aussi déclinée à la bibliothèque municipale. Le dimanche 17 août dernier, pour la première fois de son histoire, Argences a fêté sa Libération lors d'une matinée du souvenir. Un bas-relief, sauvé des décombres de l'église Saint-Jean détruite en 1944, a été entièrement restauré et placé dans la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste. Des témoignages d'Argençais sous l'Occupation ont été lus par des enfants et un concert a clôturé cette matinée. Enfin, en septembre, ce sont Jean Quellien et Françoise Passera, professeurs à l'université de Caen, qui sont venus animer une conférence sur le thème des civils pendant la Bataille de Normandie.

La mise en valeur de l'histoire de notre ville a été un thème fort de cette année. En plus du 70^{ème} anniversaire du Débarquement, dix pupitres ont été installés dans la commune présentant son histoire et son patrimoine. Cette initiative était aussi portée par Jean-Pierre Olivier. Je remercie Christian Lechevalier pour son implication tout au long de ce projet.

En septembre dernier, ce sont plus de 600 personnes qui sont venues assister à une projection en plein air du film **Guillaume, la jeunesse d'un Conquérant**, organisé par l'Office de tourisme du Valès dunes sur la place du général Leclerc. Cette projection va de pair avec les prochaines Médiévales qui se dérouleront en septembre prochain.

Le voyage et le repas des anciens, le feu d'artifice du 14 juillet, la cérémonie des nouveaux arrivants, inédite jusqu'alors, et les riches animations de Noël viennent créer du lien social à Argences. Proposer une offre événementielle à nos concitoyens et faire de cette commune non seulement une ville où l'on habite mais aussi une ville où l'on vit est un réel défi.

Un mot tout particulier pour notre bibliothèque, dont je vais vous reparler dans quelques instants. Les animations autour du conte tous les mois pour les 0-3 ans connaissent un réel succès et sont très attendues par les parents et les assistantes maternelles. Je remercie Séverine BEUCHER et Elisabeth GILLES ainsi que l'ensemble des bénévoles qui participent au dynamisme de notre bibliothèque.

En parlant de vivre à Argences, je sais qu'il y a un dossier où l'on me demande fréquemment si « il y a du nouveau » : la déviation Bellengreville-Vimont. Après une enquête publique en 2013, un avis favorable du Préfet et un nouveau recours de la part du même propriétaire, le dossier est en cours d'instruction auprès de la Cour administrative d'appel de Nantes. La réalisation de ce nouveau réseau routier permettrait de désengorger cet axe très fréquenté et soumis quotidiennement aux embouteillages. Je tiens à souligner que le retard dans sa construction nuit à la croissance démographique et au rayonnement de notre territoire.

Je vous en parlais également l'an dernier : le projet de déplacement du Centre de secours d'Argences est toujours suspendu. La commune n'abandonne toutefois pas sa motivation dans ce dossier.

Après cette rétrospective de 2014, tournons-nous vers demain et vers les grands projets qui vont guider nos actions pour les années à venir.

Argences compte officiellement selon l'INSEE 3643 habitants soit une augmentation annuelle continue de 0,6 %.

La réalisation du lotissement L'Orée d'Argences est un temps fort de ces derniers mois mais aussi des prochains. La vente des parcelles et la construction des logements de la première tranche s'achèvent.

Le bailleur social Calvados Habitat va débiter la construction de ses 36 logements (32 en immeuble collectif et 4 individuels) à compter du premier trimestre 2015. La livraison est prévue pour l'été 2016. Ces logements seront de type BEPOS (bâtiments à énergie positive) c'est-à-dire qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Pour Calvados Habitat, Argences est une ville pilote dans la construction de ce type de logements. C'est en effet la première fois dans notre département que ce bailleur social construira de telles habitations.

La rénovation de l'éclairage public sera engagée cette année pour un montant de 217 000 € répartis sur 12 ans. Au programme de cette rénovation : suppression des fils nus, remplacement des lampadaires type « boule » et élimination des foyers énergivores ; ce qui augmentera la fiabilité de notre réseau électrique, réduira la

pollution lumineuse et permettra d'accroître notre efficacité énergétique. Déjà en 2014, l'extinction de l'éclairage public à partir de minuit et demi a permis une économie annuelle de 7 500 € aux finances de la ville.

L'entreprise Solicendre, qui exploite le site de traitement des déchets dangereux, a déposé au mois de décembre dernier un dossier en préfecture d'augmentation de volume, dans le même périmètre, l'amenant à poursuivre son activité jusqu'en 2029. Dans le cadre de la procédure, une enquête publique a donc lieu actuellement depuis le 12 janvier et ce jusqu'au 13 février afin de recueillir les observations avant que le Préfet ne prenne sa décision.

Le Conseil municipal donnera un avis consultatif sur le projet le 23 février prochain.

Nous n'avons pas abandonné le projet « pôle de santé » dont je vous parlais l'an passé mais après un certain nombre de réunions entre Elus et représentants du monde médical, il nous a semblé plus judicieux que ce projet devienne une compétence de la CDC. C'est chose faite depuis la fin 2014 et les travaux sur ce dossier vont reprendre.

En termes de communication, vous pourrez apprécier le nouveau site internet de la commune qui sera opérationnel au cours de cette année. Plus moderne, répondant aux nouvelles technologies et aux nouvelles tablettes et supports numériques, il assurera un service attendu par tous les argençais, en étant renseigné régulièrement, et offrira à tous ceux qui découvrent Argences tous les renseignements qu'ils attendent.

Les deux projets-phares qui vont rythmer ces cinq prochaines années de mandat sont la construction d'un second gymnase et d'une nouvelle bibliothèque.

Notre second gymnase se situe près du centre aquatique Dunéo, géré par la Communauté de communes. Le permis de construire a été délivré et les appels d'offres viennent d'être lancés. Les travaux débuteront au 2ème trimestre 2015 et s'achèveront si tout va bien à l'été 2016. Leur montant est estimé à 3,1 millions d'euros.

Face à l'accroissement de notre population et aux besoins grandissants du collège, de nos écoles et de nos associations sportives, cette construction était devenue nécessaire. Elle représente certes un coût non négligeable pour les finances de notre ville mais elle est aussi un investissement au service de l'énergie et du rayonnement d'Argences.

Ce nouvel équipement sportif s'inscrit dans un projet urbanistique plus large autour du complexe aquatique et du futur pôle de santé. Dédié au sport et à la santé, c'est un nouveau quartier, trait d'union entre la commune de Moulton et la commune d'Argences, qui est en train de voir le jour.

Pour relier ce nouveau secteur au reste de la ville et particulièrement aux établissements scolaires, vont débuter dans les prochains mois les travaux de création d'une nouvelle voie désignée « allée Valès dunes » pour un montant de 1,2 million d'euros.

Deuxième projet phare de ces prochaines années : le déménagement de la bibliothèque municipale située actuellement place de la République et la construction d'une nouvelle bibliothèque rue Joffre.

La commune a en effet acheté une propriété rue Joffre. Je ne peux malheureusement pas encore vous présenter ni les plans ni une perspective de ce futur centre culturel puisque l'acquisition est très récente.

L'objectif de ce projet est d'offrir aux Argençais une politique culturelle riche et de qualité. La nouvelle médiathèque bénéficiera d'un espace plus important ouvert sur un large parc.

Cet espace permettra le développement des collections par la possibilité d'acquérir un fonds sonore et donc d'emprunter des CD ou encore des DVD. Dans la même veine, se mettront en place en 2015 des spectacles musicaux pour enfants et adolescents autour du livre. En juin, nous accueillerons le festival de conte « Ma Parole ! » organisé par le Conseil général du Calvados.

Pour mener à bien ces deux projets, un emprunt de 2,5 millions d'euros a été consenti par le Conseil municipal.

Je sais, pour chacun de ces deux projets, que je peux compter sur le soutien financier du Conseil général qui a été à plusieurs reprises à nos côtés pour différentes réalisations et notamment celle de la réfection de notre centre-bourg en 2008.

Pourquoi et comment continuer à investir alors que l'Etat baisse ces dotations et appelle à la rigueur budgétaire ? Pourquoi continuer à investir ? Car je ne souhaite pas qu'Argences devienne une ville-dortoir. Il ne suffit pas de construire : il faut aussi que notre commune soit à la hauteur du défi lancé par ses nouveaux habitants à l'aide de politiques sociales, culturelles, sportives et environnementales innovantes.

Le rôle d'un Maire aujourd'hui est de préparer l'avenir, d'être le garant de la cohésion et du développement de son territoire.

A la deuxième question : comment continuer à investir ? J'y répondrai : en économisant dans nos dépenses de fonctionnement grâce un effort de mutualisation tout en veillant à ne pas dépasser un seuil d'endettement qui mettrait en péril les finances de la commune.

Après l'avenir, revenons maintenant au présent.

Je voudrais d'abord adresser mes pensées les plus chaleureuses à celles et ceux pour qui 2014 n'a pas été une année clémente : vers ceux qui ont perdu un être cher, ceux qui sont malades, ceux qui n'ont pas d'emploi. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, j'adresse tous mes vœux de joie et de réussite aux Argençaises et aux Argençais.

Mes vœux aux agents municipaux qui, chaque jour, à la Mairie, dans nos écoles ou sur le terrain travaillent au service de l'intérêt général... Je sais combien ils payent le lourd tribut de la baisse des dépenses publiques notamment à travers le gel du point d'indice.

Mes vœux à nos entreprises qui font vivre notre ville et qui contribuent pour une partie d'entre elles à maintenir le commerce de proximité dans un centre-bourg dynamique. Un mot pour UCIA, l'union des commerçants argençais, qui a connu un nouvel essor en 2014 et dont l'action coordonnée avec les services de la commune rend plus attractif notre centre-bourg. En particulier tous mes vœux de réussite « Aux trois M », notre nouvelle maison de la presse. C'est un très beau symbole dans le contexte actuel que ce commerce trouve une seconde vie dans notre commune.

Mes vœux à toutes les présidentes et présidents d'associations ainsi qu'à leurs membres. Vous contribuez à l'animation, à la qualité de vie à Argences et au lien social.

Mes vœux aux dirigeants et à tous les employés de la maison de retraite, à ceux de l'ADMR, aux assistantes sociales de la circonscription de Caen Est (qui dépend du Conseil général) qui consacrez votre temps aux autres.

Mes vœux aux professeurs des écoles et aux professeurs du collège. Vous accompagnez au quotidien nos enfants sur les chemins de la connaissance, de la culture, de la citoyenneté et du bien-vivre ensemble. Vous guidez nos enfants vers leur vie d'adulte, vers une vie de citoyen où ils pourront faire des choix libres et éclairés. Merci.

Mes vœux aux gendarmes et aux policiers municipaux qui tous les jours assurent l'ordre dans un climat d'insécurité ambiant. Il est primordial de pouvoir compter sur vous et encore davantage dans la période que nous vivons.

Mes vœux aux sapeurs-pompiers qui, chaque jour, risquent leurs vies pour sauver la nôtre.

Je ne saurai terminer sans avoir une pensée pour nos conjoints qui nous aident à mener à bien notre mission. La charge est lourde, nécessite beaucoup de temps et d'énergie que nous devons prendre sur notre espace familial. Merci pour votre soutien.

Je souhaite à chacun d'entre vous que cette nouvelle année qui s'ouvre devant vous soit synonyme de bonheur.

Que notre ville soit le théâtre de vos réussites et de vos joies.

Merci à toutes et à tous pour votre attention.

Avant de laisser la parole à Xavier PICHON, j'aimerais que nous nous levions pour applaudir avec toute notre ferveur les 17 Français qui sont morts la semaine dernière. Merci pour eux.